

Simon, Jean le Normand, André Coudray, Joseph Coudray, y vivaient en pleine forêt. Une avenue large, droite et tirée au cordeau, ouvrant sur la rivière Saint-Charles, traversait le Petit-Village et pénétrait dans l'intérieur jusqu'au Bourg-Talon. C'est à l'embouchure du petit ruisseau Lairer, sur une pointe de terre qui s'avance dans la rivière Saint-Charles et domine toutes les prairies d'alentour, que les Jésuites avaient fait construire leur maison domaniale. Ils avaient pour voisin, sur la rive gauche du Lairer, un Gascon du nom de Landron qui possédait, là, une briqueterie fort achalandée dans son temps. A quelque cent verges à droite du manoir, presque en face de l'Hôpital général, s'élevait la maison de campagne de l'intendant Talon, au milieu de grands jardins et de parterres dessinés par un Le Nôtre quelconque de l'époque.

Le roi avait fait don de ce domaine à Talon, en 1671, avec trois villages qui commençaient à s'établir dans les profondeurs de Notre-Dame-des-Anges : le *Bourg-Royal*, le *Bourg-la-Reine*, et le *Bourg-Talon*. Ces bourgs forment autant de hameaux dans le Charlebourg moderne. Ils étaient alors taillés en pleine forêt. A les voir sur les plans du temps, on dirait des carrés d'un échiquier. Les fermiers étaient groupés au centre du carré de façon à pouvoir mieux se défendre contre les attaques de l'ennemi, et chaque terre rayonnait du centre vers les extrémités en forme d'éventail. Le roi voulut bien élever ces bourgs et la terre de son intendant au rang de biens nobles sous le nom de baronnie des Islets. (1)

Quelques années après, quand Talon, de retour en France, fut devenu secrétaire du cabinet du roi, capitaine du château de Marimont et seigneur de Villier, la baronnie imaginaire des Islets grandit encore et on l'érigea en comté sous le nom d'Orsainville.

Le comte d'Orsainville avait droit de haute, moyenne et basse justice sur ses terres. Il y pouvait nommer des juges châtelains, établir prisons, fourches patibulaires à quatre piliers où bon lui semblerait, avec un poteau à carcan marqué de ses armoiries. On ne voit pas que Talon ait jamais usé de ces sinistres prérogatives.

Ce noble apanage se trouvait enclavé en partie dans la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, et les trois bourgs de l'intérieur finirent par s'y confondre. Monseigneur de Saint-Vallier acheta la terre des Islets et d'Orsainville pour les pauvres de l'Hôpital général,

(1) Ce nom vient sans doute de quelques îlots sablonneux que la rivière Saint-Charles laisse à découvert à marée basse en face de l'ancien domaine de l'intendant Talon.